



■ **Nom de l'opération :** Licence professionnelle « Management du point de vente »

■ **Porteurs de l'opération**

Sephora et IUT de Melun-Sénart

■ **Autres entreprises impliquées**

Nature et découverte, La Grande récré

■ **Public visé**

Titulaire bac+2 (BTS, DUT, DEUG)

■ **Descriptif de l'action**

Sephora est soucieux de permettre à des jeunes d'acquérir par l'apprentissage un niveau licence professionnelle.

À travers ce partenariat avec l'IUT de Melun-Sénart, l'entreprise crée l'opportunité pour ces jeunes d'accéder plus rapidement à des fonctions d'encadrement et de management.

Descriptif :

Création d'une licence professionnelle (diplôme bac+3 reconnu par l'État) en apprentissage, formant au métier de manager de rayon ou adjoint d'un point de vente. L'année se répartit entre 25 semaines de cours (550 heures de formation) et 25 semaines en entreprise. L'apprenti est tutoré par le directeur de magasin et accompagné par l'équipe de managers de rayon titulaires dans l'apprentissage de son métier.

Au terme de la formation, l'objectif est de recruter les apprentis remplissant les conditions pour occuper un poste de manager de rayon débutant.

■ **Année de mise en œuvre de la première opération**

2005

■ **Résultats attendus / obtenus**

En 2006, sur une promotion de huit apprentis pour Sephora, sept ont été embauchés. La promotion pour Sephora a été étendue à dix apprentis pour 2006-2007. L'objectif est d'étendre le dispositif à la province en 2007-2008.

■ **Outils méthodologiques existants**

- Syllabus (contenu des cours) du programme élaboré avec l'IUT de Melun-Sénart.
- Suivi régulier des apprentis par les responsables du programme (visite sur le point de vente, suivi individualisé), réunion plusieurs fois dans l'année entre tuteurs et responsable pédagogique.
- Suivi par les apprentis du programme d'intégration Sephora (4 jours) au sein de l'école de formation.
- Entretiens de mi-parcours des apprentis avec le responsable relations écoles de l'entreprise.

■ **Nombre d'apprentis concernés**

8 à 10

■ **Nombre d'enseignants concernés**

Deux responsables pédagogiques + équipe d'enseignement de l'université Paris XII

■ **Nombre et établissements concernés**

Université Paris XII Val-de-Marne (77), CFA Sup 2000 de Créteil

■ **Académies ou départements concernés**

Apprentis répartis sur les magasins d'Île-de-France (75, 92, 78, 77, 93 et 94)

■ **Académies ou départements sur lesquels l'opération peut être étendue**

Académies de province à définir

■ **Conditions de mise en œuvre et de succès identifiés**

- Définir un contenu de programme
- Appuyer le dispositif sur les managers impliqués en entreprise (directeurs de magasins)
- Accompagner et suivre régulièrement les apprentis dans les aspects quotidiens (contrat, suivi, paie...)

■ **Contact pour plus d'information**

Entreprises souhaitant rejoindre cette opération :

Université Melun-Sénart : contact Anne-Marie Brasseur, tél. 01 64 13 41 87